



## Fiche de poste

### Référent départemental pour les directeurs d'école (poste à pourvoir à ½ temps au 1<sup>er</sup> septembre 2020)

**Textes de référence :** BO n°32 du 27 août 2020 « Directeurs d'école »

**Titres et diplômes requis :** instituteur/professeur des écoles

#### Profil du poste

Le référent départemental des directeurs d'école est un enseignant du 1<sup>er</sup> degré, directeur d'école ou ayant exercé antérieurement cette fonction.

Il exerce ses missions à mi-temps sous l'autorité de l'IEN adjoint à l'IA DASEN, et sera pour cela, déchargé de classe.

Chargé de mission, il fait partie de l'équipe des CPD, pilotée par l'IENA. Une bonne connaissance réciproque des tâches de chacun des membres de l'équipe est nécessaire.

#### Missions

- Il a principalement une mission de formation et de suivi des directeurs d'école, notamment des néo-directeurs et des personnels faisant fonction sur un poste de direction d'école.
- Il organise le fonctionnement du groupe départemental de directeurs d'école, réuni par l'IA DASEN.
- Il est personnel ressource auprès de ses pairs, en lien avec les conseillers techniques de l'IA DASEN.

#### Compétences spécifiques

- Bonne connaissance des fonctionnements des structures du 1<sup>er</sup> degré et des dispositifs inhérents.
- Bonne connaissance du système éducatif.
- Maîtrise experte dans l'usage des outils numériques.
- Aptitude à travailler en équipe.
- Capacité à animer des réunions et/ou des formations en présentiel et en distanciel ;
- Capacité à faire preuve d'initiative, d'autonomie, de réactivité.
- Capacité rédactionnelle et de synthèse.

#### Tâches

- Il assure une veille des textes réglementaires.
- Il crée et alimente une plate-forme de la direction d'école.
- Il collecte et diffuse l'information.
- Il met en place une FAQ et apporte des éléments de réponse, de manière réactive.
- Il travaille en partenariat avec l'équipe des CPD et les services de la DSDEN.
- Il rend compte régulièrement à l'IENA des problématiques soulevées.
- En cohérence avec sa lettre de mission, il rédige un rapport d'activités à l'issue de chaque fin d'année scolaire et le remet à l'IENA.

#### Implantation du poste

L'exercice est partagé entre une modalité à distance et un présentiel à la DSDEN de Laon.